Province de Luxembourg | Diocèse de Evêché de Namur

Arrondissement de Marche-En-Famenne | Commune de RENDEUX

FABRIQUE D'EGLISE

Fabrique de Rendeux-Haut - Ronzon

à RENDEUX

Numéro de la fabrique 1

Numéro d'entreprise BE0.211.419.517

COMPTE

pour l'exercice

2025

Transmettre simultanément
un exemplaire à l'Organe Représentatif agréé (Evêché)
et à chaque Administration Communale concernée.
Si votre F.E. est située sur plusieurs communes
transmettre également un exemplaire au Gouverneur.

Transmis à l'Organe Représentatif agréé
et à l'Administration Communale de RENDEUX le

Le Secrétaire
Françoise Lambert

Le Président
Xavier-Marie Baetmans

Reçu à l'Organe Représentatif agréé, le

Reçu à l'Administration Communale de RENDEUX le 05/08/2026

ADMINISTRATION COMMUNALE DE RENDEUX - LUXEMBOURG

La Directrice Générale
NOEL Marylène

Le Bourgmestre
LERUSSE Cédric

FORMULAIRE SIGNALETIQUE
à annexer à l'envoi de votre dossier à la tutelle

ADRESSE OFFICIELLE DU SIEGE DE L'ETABLISSEMENT CHARGE DE LA GESTION DU TEMPOREL DES CULTES RECONNUS

Numéro BCE BE0.211.419.517

Nom de l'établissement	Fabrique de Rendeux-Haut - Ronzon
Rue et numéro	Rue des Tilleuls 7
Code postal et localité	6987 RENDEUX
Téléphone/GSM	
Adresse mail	rendeux-haut@fabriques-namlux.be

COORDONNEES DES MEMBRES

Président

Prénom et nom	Xavier-Marie Baetmans
Rue et numéro	Saint-Thibaut 9
Code postal et localité	6987 Rendeux-Haut
Téléphone/GSM	+32 495 22 67 24
resse mail	

Secrétaire

Prénom et nom	Françoise Lambert
Rue et numéro	Belvédère 25
Code postal et localité	6987 Rendeux-Haut
Téléphone/GSM	+32 497 13 44 91
Adresse mail	lambertfrancoise0309@gmail.com

Trésorier

Prénom et nom	Hanin Denis
Rue et numéro	Rue de Hotton 18
Code postal et localité	6987 Rendeux-Haut
Téléphone/GSM	0472914821
Adresse mail	hanin.den@gmail.com

Les autres membres

Wieme Colette

Pousseur JM

LERUSSE Cédric, Bourgmestre de la Commune

UWAYEZU Aphrodis, Curé de la Paroisse

ADRESSE DE CORRESPONDANCE DE L'ETABLISSEMENT

Au choix (biffer les mentions inutiles)

adresse officielle adresse du président adresse du secrétaire adresse du trésorier

OBSERVATIONS DU TRESORIER ET DU CONSEIL DE FABRIQUE

Retard dans la remise du compte 2025 et du budget 2026

La remise du compte 2025 ainsi que l'établissement du budget pour l'année 2026 n'ont pas pu être réalisés dans les délais prévus.
Ce retard s'explique par un problème informatique survenu lors du processus d'élaboration des comptes. De plus, l'impossibilité
d'obtenir l'intervention du programmateur a empêché la finalisation des documents dans les temps impartis.

Recettes de la Fabrique

	NATURE DES RECETTES	CREDITS alloués au budget de 2025	MONTANT des recettes effectuées en 2025	RECTIFICATIONS opérées par L'Organe Représentatif agréé	RECTIFICATIONS opérées par le Conseil Communal
	CHAPITRE Ier RECETTES ORDINAIRES				
R01	Loyers de chasse	8,52	12,53		
R01f	V	3,65			
R01g	Loyers de maison				
R01h	Loyers de maison				
R01i	Loyers de maison				
R01j	Loyers de maison				
R01k	Loyers de maison				
R02	Fermages de biens en argent				
R03	Fermages de biens en nature évalués en argent				
R04	Rentes foncieres, en argent				
R05	Rentes foncières en nature, évaluées en argent				
06	Revenus de fondations, rentes				
R07	Revenus des fondations, fermages	50,00			
R08	Intérets de fonds placés sur hypothèque.				
R09	Intérèts de fonds placés en rentes sur l' Etat				
R10	Intérets de fonds placés à la Caisse d'épargne		18,61		
R11	Intérets de fonds placés en autres valeurs				
R12	Coupes de bois				
R13	Produits du cimetiere,ventes d'herbes etc.				
R14	Produits des chaises, bancs, tribunes				
R15	Produits des troncs, quêtes et oblations	15,00	22,00		
R16	Droits dans les inhumations, services funèbres et mariages	135,50	100,00		
R17	Supplément de la commune pour frais ordinaires du culte	866,88	1.116,88		
R18	Autres recettes ordinaires				
R18a	ONSS et PP : retenues à la source sur salaires				
R18b	Casuel du sacristain ou organiste				
R18c	Dons en argent				
R18d	Recettes et rembousements divers				
R18e	Récupération de charges des locataires				
R18f	Récup. Ch. locat immeuble rue				
R18g	Récup. Ch. locat immeuble rue				
R18h	Récup. Ch. locat immeuble rue				
R18i	Récup. Ch. locat immeuble rue				
R18j	Récup. Ch. locat immeuble rue				
R18k	Récup. Ch. locat immeuble rue				
R18l	Immeuble rue				
R18m	Immeuble rue				
	TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	**1.079,55**	**1.270,02**	**0,00**	**0,00**
	CHAPITRE II RECETTES EXTRAORDINAIRES				
R19	Reliquat (du compte) de l'année		18.074,42		
R20	Excédent présumé de l'exercice courant	8.975,10			
R21	Emprunts				
R21a	Subsides divers				
R22	Vente de biens, coupes extraordinaires, meubles, immeubles etc...				
R23	Remboursement de capitaux				
R24	Donations, legs				
R25	Subsides extraordinaires de la commune	250,00			

R26	Subsides extraordinaires de la province				
R27	Subsides extraordinaires de la R.W.				
R28	Autres				
R28a	Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte				
R28b	Solde de subside extraordinaire reçu dans les limites du compte				
R28c	Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires				
R28d	Intitulé libre				
	TOTAL DES RECETTES EXTRAORDINAIRES	**9.225,10**	**18.074,42**	**0,00**	**0,00**
Récapitulatif	Recettes ordinaires	1 079.55	1 270.02	0.00	0.00
	Recettes extraordinaires	9 225.10	18 074.42	0.00	0.00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	**10.304,65**	**19.344,44**	**0,00**	**0,00**

Dépenses de la Fabrique

	NATURE DES DEPENSES	CREDITS alloués au budget de 2025	MONTANT des dépenses effectuées en 2025	RECTIFICATIONS opérées par L'Organe Représentatif agréé	RECTIFICATIONS opérées par le Conseil Communal
	CHAPITRE Ier				
	DEPENSES RELATIVES A LA CELEBRATION DU CULTE, ARRETEES PAR L'ORGANE REPRESENTATIF AGREE				
	Objets de consommation				
D01	Pain d'autel	77,00			
D02	Vin				
D03	Cire, encens et chandelles	125,00			
D04	Huile pour lampe ardente	75,00			
D05	Eclairage - électricité de l'église	800,00	448,49		
D06	Autres		116,00		
D06a	Combustible chauffage	4.000,00			
D06b	Eau	300,00	155,58		
D06c	Matériel d'éclairage				
D06d	Fleurs	122,00			
J6e	Autres consommables pour le culte	100,00			
D11	Autres + Manuel inventaire				
D11a	Revue diocésaine (communications)	47,00	47,00		
D11b	Documentations aide aux Fabriciens	35,00	35,00		
D11c	Formation aide aux Fabriciens	100,00	123,40		
D11d	Annuaire diocèse	28,00			
	Entretien du mobilier				
D07	Entretien ornements et vases sacrés	150,00			
D08	Entretien meubles et ustensiles église et sacristie	200,00			
D09	Blanchissage et raccommodage du linge	120,00	110,00		
D10	Nettoiement de l'église	350,00	144,00		
	Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12	Achat ornements et vases sacrés ordinaires	50,00			
D13	Achat de meubles & ustensiles sacrés ordinaires	50,00			
D14	Achat linge d'autel ordinaire	50,00			
D15	Achat de livres liturgiques ordinaires				
	Dépenses arrêtées par l'Evêque, TOTAL	**6.779,00**	**1.179,47**	**0,00**	**0,00**
	CHAPITRE II				
	DEPENSES SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE REPRESENTATIF AGREE ET A LA DECISION DU CONSEIL COMMUNAL				
	I. Dépenses ordinairesGAGES ET TRAITEMENTS				
D16	Traitement du clerc				
D17	Traitement du sacristain	270,00	270,00		
D18	Traitement des chantres				
D19	Traitement de l'organiste	60,00	60,00		
D20	du souffleur				
D21	Traitement des enfants de choeur				
D22	des sonneurs				
D23	du porte-croix				
D24	du bedeau				
D25	du suisse				
D26	Traitement d'autres employés				
D26a	secrétaire - comptable				
D26b	traitement animateur pastoral / animatrice pastorale				
D26c	Traitements divers				

Report	330,00	330,00	0,00	0,00

Dépenses de la Fabrique

	NATURE DES DEPENSES	CREDITS alloués au budget de 2025	MONTANT des dépenses effectuées en 2025	RECTIFICATIONS opérées par L'Organe Représentatif agréé	RECTIFICATIONS opérées par le Conseil Communal
	Report des dépenses ordinaires, chapitre II	**330.00**	**330.00**	**0.00**	**0.00**
REPARATIONS LOCATIVES					
D27	Entretien et répar. église	300,00			
D28	Entretien et répar. Sacristie				
D29	Entretien et répar. cimetière				
D30	Entretien et répar.presbytère				
D31	Entretien et répar. autres proprétés bâties				
D31f	Entretien et répar. Immeuble rue				
D31g	Entretien et répar. Immeuble rue				
D31h	Entretien et répar. Immeuble rue				
D31i	Entretien et répar. Immeuble rue				
D31j	Entretien et répar. Immeuble rue				
D31k	Entretien et répar. Immeuble rue				
D32	Entretien et répar. orgue	350,00			
D33	Entretien et répar. cloches	100,00			
D34	Entretien sono et électr.	100,00			
D35	Entretiens et répérations chauffage	400,00			
D35a	Entretien et réparation des appareils de chauffage				
D35b	Entretien et réparation extincteur(s)				
D35c	Entreprise de nettoyage				
D35d	Entretien matériel électrique				
DEPENSES DIVERSES					
D36	Supplément de traitement curé				
D37	Suppl. traitement vicaire				
D38	Indemnité au prêtre habitué ou auxilliaire				
D39	Honoraires prédicateurs	40,00	40,00		
D40	Visite Décanal	40,00	40,00		
D41	Remises allouées trésorier	10,00			
D42	Intitulé libre		60,00		
D43	Acquit des anniversaires, messes et services religieux fondés		84,00		
D44	Interêts des capitaux dus				
D45	Papiers, plumes, encre, registre de la Fabrique, fournitures de bureau, consomm	250,00	67,61		
D46	Frais de correspondance, timbres, téléphone, fax , internet etc	75,00			
D47	Contributions	25,00	22,85		
D48	Assurance contre l'incendie	225,00			
D49	Fonds de reserve				
D50	Autres dépenses ordinaires	72,00			
D50a	Charges sociales				
D50b	Précompte professionnel versé				
D50d	Assurance responsabilité civile	175,00	142,38		
D50e	Précompte chasse	3,65			
D50f	Assurance RC objective si + de 1000m2				
D50g	Adresse e-mail unique				
D50h	Sabam, Simin, Uradex	75,00	75,00		
D50i	Wateringues				
D50j	Reprobel				
D50k	Logiciel informatique	105,00			
D50l	Frais bancaires	200,00	188,76		
D50m	Remboursement surplus chasse				
D50n	Groupement fabrique				
D50o	Autres dépenses ordinaires de l'immeuble rue				
D50p	Autres dépenses ordinaires de l'immeuble rue				
D50q	Autres dépenses ordinaires de l'immeuble rue				
D50y	Secrétariat social ; charges sociales autres				

D50z	Dépenses ordinaires diverses	400,00	9,34		
D51a	Avantages sociaux				
	Total des dépenses ordinaires, Chapitre II	**3 275.65**	**1 059.94**	**0.00**	**0.00**

Dépenses de la Fabrique

NATURE DES DEPENSES		CREDITS alloués au budget de 2025	MONTANT des dépenses effectuées en 2025	RECTIFICATIONS opérées par L'Organe Représentatif agréé	RECTIFICATIONS opérées par le Conseil Communal
II. Dépenses extraordinaires					
D51	Deficit du compte de l'année pénultième (2024)				
D52	(Déficit présumé de l'exercice courant- au budget) (2025)				
D52a	Dépenses rejetées du compte pénultième				
D53	Placement de capitaux				
D54	Achat d'ornements, vases, linges, livres, meubles et ustuensiles non repris en et				
D55	Decoration et embellissement de l'église	250,00			
D56	Grosses réparations, construction de l'Eglise				
D57	Grosses réparations, construction du cimetière				
D58	Grosses réparations, construction du presbytère				
D59	Grosses réparations, constructions d'autres propriétes baties				
D59f	Grosses réparations, constructions immeuble rue				
D59g	Grosses réparations, constructions immeuble rue				
D59h	Grosses réparations, constructions immeuble rue				
D59i	Grosses réparations, constructions immeuble rue				
D59j	Grosses réparations, constructions immeuble rue				
D59k	Grosses réparations, constructions immeuble rue				
D60	Frais de procedure				
D61	Autres dépenses extraordinaires				
D61a	Acquisition de biens mobiliers				
D61b	Acquisition de biens immobiliers				
D61c	Dépenses extraordinaires diverses				
D61d	Remboursement d'emprunt				
	Total des dépenses extraordinaires, Chapitre II	**250,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
III. Récapitulatif DEPENSES					
Arrêtées par l'Organe Représentatif agréé		6 779.00	1 179.47	0.00	0.00
Soumises à l'approbation de l'Organe Repr. agrée et arrêtées par le Conseil Communal	ordinaires	3 275.65	1 059.94	0.00	0.00
	extraordinaires	250.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 304.65	2 239.41	0.00	0.00
Balance	Recettes	10 304.65	19 344.44	0.00	0.00
	Dépenses	10 304.65	2 239.41	0.00	0.00
	EXCEDENT	0.00	17 105.03	0.00	0.00

Le présent compte, dressé et déclaré sincère par le trésorier soussigné, et arrêté par le conseil de fabrique, sous les réserves et observations consignées en tête.

Ainsi fait en séance du conseil de fabrique à RENDEUX

le samedi 10 janvier 2026

Le Trésorier

Les membres,

Le Président

L'Organe Représentatif agréé arrête et approuve, le présent compte en recettes et en dépenses, pour l'année 2025, avec les modifications y apportées dans la 4ème colonne pour les motifs ci-après :

Par le conseil Communal de RENDEUX, dans sa séance du
a arrêté ce qui suit :

Et approuve, en ce qui le concerne, le présent compte pour l'année 2025.

En recettes, la somme de

En dépenses, la somme de

rtant avec un excédent de

par suite des modifications apportées dans la 5ème colonne, par les modifications ci-après :

Par le Conseil Communal

Le greffier, **Le Président**

Fabrique d'église Fabrique de Rendeux-Haut - Ronzon	Du registre aux délibérations du Conseil de fabrique de cette fabrique d'église a été extrait ce qui suit : SEANCE compte DU --/--/----
Xavier-Marie Baetmans (Président) Françoise Lambert (Secrétaire) Hanin Denis (Trésorier) LERUSSE Cédric (Bourgmestre)(Excusé) UWAYEZU Aphrodis (Curé) Wyeme Colette Pousseur JM	

Objet : compte - exercice 2025

Le conseil de fabrique de la Fabrique d'église Fabrique de Rendeux-Haut - Ronzon,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les fabriques des églises, les articles 9, 10, 12, 24, 36, 37 et 92 ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014, l'article 1er ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les articles L1321-1, 9°, et L3111-1 à L3162-3 ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 décembre 2014 relative aux pièces justificatives se rattachant aux actes adoptés par les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus ;

Considérant qu'en date du --/--/----, le trésorier a élaboré le projet de compte, pour l'exercice 2025;

Considérant que ledit projet de compte a été soumis au Conseil de fabrique au cours de la présente séance ;

Considérant que ledit projet de compte reprend, autant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses, les montants effectivement encaissés et décaissés par la fabrique d'église au cours de l'exercice 2025 ;

OU (si adaptation d'un budget ou d'une série de modifications budgétaires)

Considérant que ledit projet de compte ne reprend pas, en différents articles, les montants effectivement encaissés et décaissés par la fabrique d'église au cours de l'exercice 2025 », et qu'il convient dès lors d' adapter, comme détaillé dans le tableau repris ci-après, le montant des allocations suivantes :

Numéro	Libellé	Budget	Réalisé

Considérant, pour le surplus, que les allocations arrêtées par le Conseil de fabrique sont justifiées dans l' espace réservé à cet effet en page 2 compte joint(e) à la présente délibération,

ARRETE :

Article 1er : Le compte de la Fabrique d'église Fabrique de Rendeux-Haut - Ronzon, pour l'exercice 2025, est arrêté par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions] comme suit :

Recettes ordinaires totales	1 270.02
dont une intervention communale ordinaire de secours de	1 116.88
Recettes extraordinaires totales	18 074.42
dont une intervention communale extraordinaire de secours de	0.00
dont un excédent présumé de l'exercice courant de	0.00
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	1 179.47
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	1 059.94
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0.00
dont un déficit présumé de l'exercice courant de	0.00
Recettes totales	19 344.44
Dépenses totales	2 239.41
Résultat comptable	17 105.03

Art. 2 : En application de l'article 1er de la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014, une copie du compte est transmise, avec une copie de toutes les pièces justificatives à l'appui, simultanément :
- *au Conseil communal de la commune de RENDEUX;*
- *à l'Organe représentatif du culte reconnu.*

Art. 3 : Les pièces justificatives suivantes sont jointes à l'acte :
(Biffer les pièces justificatives non transmises et expliquer sommairement la raison d'être de la non-transmission desdites pièces justificatives)
- - l'ensemble des factures ou souches (en original et en copie)
- - les mandats de paiement (en copie)
- - l'ensemble des extraits de compte (en copie)
- - ~~les relevés périodiques des collectes reçues~~ ~~(en copie)~~
- - un relevé détaillé, article par article, des recettes (avec référence aux extraits de compte)
- - un état détaillé de la situation patrimoniale
- - ~~un tableau de suivi et de financement des travaux extraordinaires~~

(signatures des membres présents)

Le Secrétaire	Françoise Lambert
Le Trésorier	Hanin Denis
Le Président	Xavier-Marie Baetmans
Le Curé	UWAYEZU Aphrodis
Autre membre	Wyeme Colette
Autre membre	Pousseur JM